

BENZOFOLIE

PAS DE PROBLÈME, ON
VA SIMPLEMENT NE PRENDRE
QU'UN COMPRIMÉ AU
COUCHER!



Meurtres, suicides, accidents de la route

Georges-Alexandre Imbert, président de l'AAA-VAM, personnellement touché par le suicide de son fils, consécutif à une prise de tranquillisants, fait de la lutte contre les benzodiazépines son combat quotidien. Selon lui, près d'une centaine de dossiers de meurtres, suicides et accidents de la route observés après la prise de benzodiazépines sont déjà parvenus à l'Association. Les récits de folie meurtrière qui y sont parfois décrits ont de quoi faire frémir, comme le font les drames meurtriers familiaux ou de voisinage régulièrement relatés dans la presse. La débauche de violence dans laquelle notre société semble plongée a pour cause les benzodiazépines, accuse Georges-Alexandre Imbert. Pas si simple, lui répondent les spécialistes, les médicaments pourraient bien être la goutte d'eau qui fait déborder le vase, mais seulement la goutte de trop.

Un article publié par J.-L. Senninger, M. Birig et M. Laxenaire dans les *Annales médico-psychologiques* (1) précise la complexité du processus. « Les réactions paradoxales de violence regroupent un ensemble d'effets secondaires bien connus des benzodiazépines. Elles toucheraient plus particulièrement les sujets ayant des antécédents agressifs ou un faible contrôle pulsionnel et certaines personnalités fragiles. Elles seraient favorisées par les situations de frustration, le surmenage et l'absorption d'alcool. » L'histoire de l'individu, ses traumatismes passés, son vécu personnel entaché de violence, ses difficultés relationnelles viennent compléter le tableau. Sur lequel se superpose l'effet des médicaments. « L'individu sous benzodiazépines ne supporte pas d'être contrarié, relate la P^e Jacqueline Jouglard, responsable du Centre anti-poison de Marseille. Il interprète son environnement comme agressif et peut réagir de façon brutale pour une parole malencontreuse ou un geste mal interprété. » Des citoyens ordinaires se transforment brutalement, pour des brouilles, en criminels, ou retournent contre eux-mêmes leur déchaînement de violence. Particularité de ces actes commis sous l'in-

Les benzodiazépines utilisées comme tranquillisants et hypnotiques sont accusées de déclencher des actes de folie furieuse. Comment réagir ?

M i-janvier, Dominique Gillot, secrétaire d'État à la Santé, annonçait que les notifications des benzodiazépines dans le *Vidal*, la bible des médecins et des pharmaciens, seraient modifiées. À la rubrique des précautions d'emploi, le texte comporterait la mise en garde suivante : « Les benzodiazépines et produits apparentés ne doivent pas être utilisés seuls pour traiter la dépression ou l'anxiété associée à la dépression, dans la mesure où elles peuvent favoriser un passage à l'acte suicidaire. Les benzodiazépines ne constituent pas le traitement principal des troubles psychotiques. »

Dans un courrier adressé le 14 janvier à l'AAA-VAM, Association d'aide aux victimes des accidents et maladies dus aux médicaments (*lire encadré, page 38*), Dominique Gillot précisait que 94 formulaires de

déclaration d'événements indésirables consécutifs à la prise de benzodiazépines étaient en cours d'évaluation par les centres régionaux de pharmacovigilance, et qu'un groupe d'experts était chargé d'évaluer l'éventuel potentiel désinhibiteur des benzodiazépines. Formulés plus simplement, les propos de la secrétaire d'État à la Santé signifient que les benzodiazépines, très couramment utilisés comme tranquillisants et hypnotiques, ont des conséquences secondaires non négligeables. Car elles désinhibent les individus, favorisant dans certains cas le passage à la « violence contre soi, il s'agit alors du suicide », explique le D^r Jean-Claude Monfort, psychiatre à l'hôpital Chennevier de Créteil, auteur d'une thèse de psychiatrie légale sur les effets secondaires des benzodiazépines, dont la violence à l'encontre d'autrui.